conseil des monuments et sites du québec

comité francophone de l'Icomos - Canada

bulletin 15

automne 1981

le musée national de la civilisation : prise de position du CMSQ

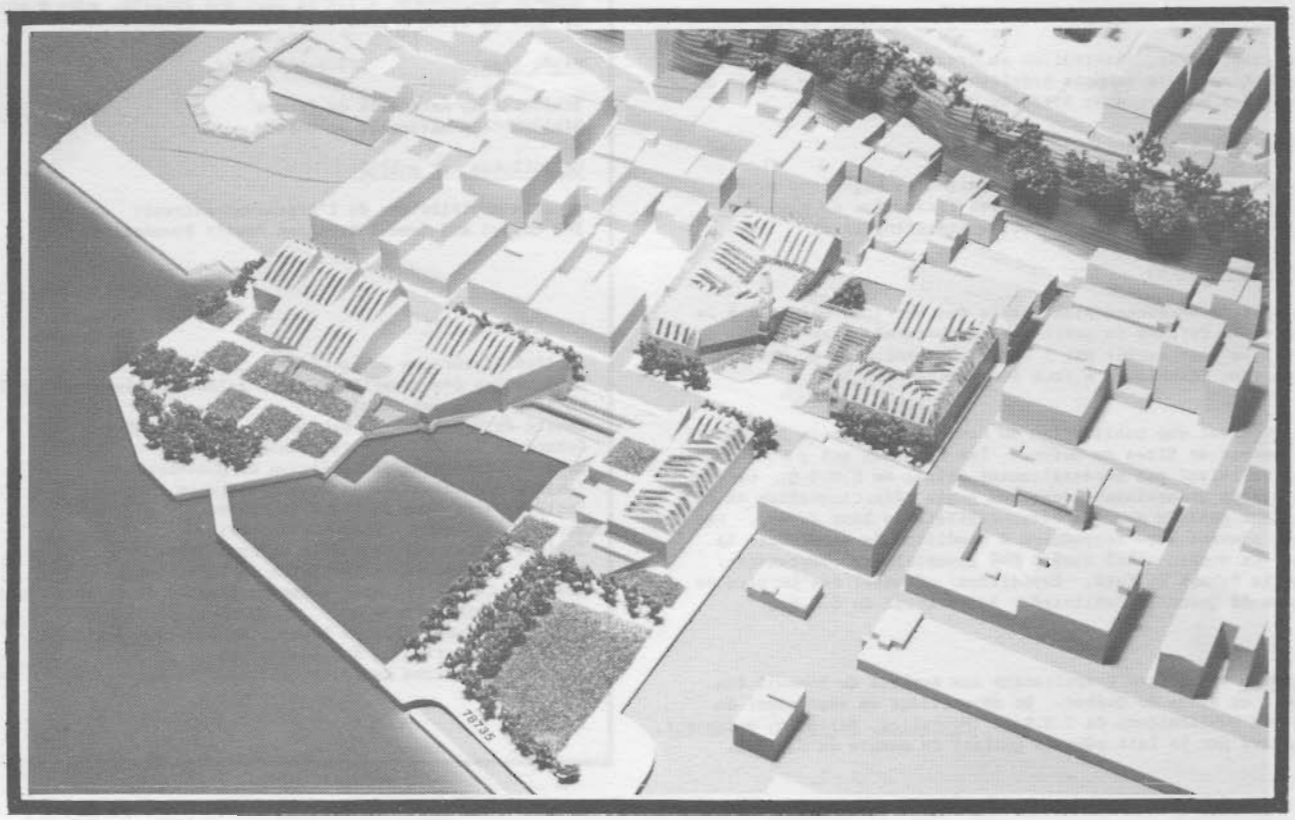

ISSN-0226-1286

3,00 $

C.M.S.Q.: présence de l'ICOMOS au Québec

Buts

Les buts du Conseil des Monuments et Sites du Québec sont de promouvoir l'étude et de favoriser la conservation et la mise en valeur des monuments et sites ainsi que d'éveiller et développer l'intérêt des autorités et de la population du Québec à l'égard de leurs monuments et de leurs sites.

Les domaines auxquels le Conseil s'intéresse sont définis dans les statuts: ils comprennent, outre les monuments d'intérêt historique, archéologique, esthétique et ethnographique, immeubles par nature ou destination, les sites d'art et d'histoire, les sites archéologiques et les centres urbains anciens.

En ceci, les buts du C.M.S.Q. sont similaires à ceux du Conseil international des Monuments et des Sites (ICOMOS); et conséquemment le Conseil adhère à la Charte de Venise (1964) (Charte internationale pour la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites).

A cette fin, le Conseil se veut une autorité au Québec qui groupera les administrations, les institutions et les personnes concernées par la conservation, la restauration et la mise en valeur des monuments et des sites historiques. Une collaboration étroite avec les autres organisations internationales ou régionales, qui poursuivent des buts communs et parallèles aux siens, constitue l'un des soucis constant du Conseil.

Membres

. Membres actifs

La qualité de membre peut être conférée à toute personne qui s'intéresse aux buts du Conseil. Ces membres peuvent être des spécialistes impliqués dans l'étude, la conservation, la restauration et la mise en valeur des monuments et des sites, des étudiants de différentes diciplines rattachées aux buts du Conseil, enfin toute personne qualifiée qui désire collaborer aux activités du Conseil.

. Groupes affiliés

Toute association, institution ou organisme public ou privé intéressé aux buts énoncés précédemment, peut faire partie du Conseil des Monuments et Sites du Québec.

. Membres bienfaiteurs

Tout individu, association, institution ou organisme public ou privé qui offre une contribution financière de plus de $50.00 annuellement, ou un service significatif.

. Membres honoraires

Il s'agit de personnes ayant rendu des services éminents à la cause de la défense du patrimoine monumental. Les membres honoraires sont agréés par l'Assemblée générale, et leurs droits sont identiques à ceux des groupes affiliés.

Le Bulletin est une publication du Comité du Bulletin du Conseil des Monuments et Sites du Québec. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du C.M.S.Q. Les textes signés apparaissant dans les pages rédactionnelles de ce numéro sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Les articles peuvent être reproduits à condition de mentionner la source. Ce numéro a été tiré à 900 exemplaires. Impression: Imprimerie Robert Giffard. Expédition: Conseil des Loisirs de la région de Québec. Publicité: Secrétariat du C.M.S.Q.

Le Bulletin est offert gratuitement aux membres du Conseil des Monuments et Sites du Québec. En souscrivant un abonnement de $20.00 aux publications du C.M.S.Q. (Nouvelles, Bulletin, Document), on acquiert par le fait même la qualité de membre du C.M.S.Q.

Le Conseil d'administration

Jean-Paul Desjardins - président
François Varin - secrétaire
Serge Viau - trésorier
André Robitaille - coordonnateur (comités-aff. extérieures)
François Choquette - coordonnateur (affaires courantes)

Hélène Deslauriers - représentations
Michael Fish - Charte
Madeleine Rolland - financement
Gaston Cadrin - groupes affiliés (Québec)
Jean-Louis Caron - groupes affiliés (trois-Rivières)
Gisèle Beaudoin - groupes affiliés (Montréal)
Roger Chouinard - diffusion (Bulletin)
Madeleine Demers - diffusion (réévaluation)
Pierre Mayrand - diffusion (colloques)
Marc Bouchard - diffusion (information)

Secrétariat

Serge Laplante (418) 658-8689 (après-midi)

Comité du Bulletin

Responsable Roger Chouinard
Rédacteur en chef Béatrice Verge
Collaboratrice à la rédaction Jocelyne Bérubé
Conception graphique Yvan Breton
Jean-François Lavigne
Dactylographie Carole Viger (Pluram)

Abonnement

Conseil des Monuments et Sites du Québec, Le secrétaire, C.P. 465, Sillery (Québec), G1T 2R8

Conditions d'abonnement sur la formule de cotisation. Les numéros antérieurs, s'ils ne sont pas épuisés, sont disponibles au coût de $2.00 l'exemplaire.

Dépôt légal ISSN-0226-1286

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

Ce Bulletin est publié

avec la contribution de l'organisme suivant:
The Saidye and Samuel Bronfman Family Foundation.

Les groupes affiliés

Société Historique de la Côte-du-Sud
Association des propriétaires de maisons anciennes du Québec
La Seigneurie des Aulnaies
Comité de Promotion du Patrimoine de Beaumont
Groupe de Recherche en Patrimoine (UQAM)
Société Historique de la Région de Mont-Laurier
Société d'Archéologie de Nouvelle-France
Société Saint-Jean-Baptiste de Québec
Société Régionale d'Histoire de Lévis
Société Historique Régionale de Lotbinière
Société d'Histoire de la Région de Terrebonne
Musée et Centre Régional d'Interprétation de la Haute-Beauce
Sauvons Montréal Save
Société de Sauvegarde du Patrimoine du Grand Portage
Société du Patrimoine des Beaucerons
Société Historique de Repentigny pour la Sauvegarde du Patrimoine

Photo de la page couverture: La maquette du musée national de la civilisation.

sommaire

C.M.S.Q.: Présence de l'ICOMOS au Québec 2

Sommaire du bulletin 3

- -

EDITORIAL

Un colloque de l'Icomos en Italie, qu'est-ce que ça peut nous rapporter!
par André Robitaille 4

Le CMSQ et le musée national de la civilisation

1) Prise de position du CMSQ 7
2) Lettre d'André Robitaille au MAC concernant le musée national de la civilisation 11

GROUPES

1) Le projet MILTON PARC, à Montréal.
par Pierre Beaupré 16
2) L'ancienne Banque Royale, à Montmagny.
par Philippe Picard 22
3) Le déplacement de la maison Charbonneau, à Saint-Jérome
par Roger Chouinard 25

SUR L'ARCHEOLOGIE

1) Une archéologie de sauvetage ou l'archéologie en sauvetage
par Daniel Chevrier 27
2) La maison du Major Elliot sous la terrasse Dufferin
par Roxanne Renaud 30

EXPERIENCES EUROPEENNES

Notes de voyage en Italie
par André Robitaille 33

EXPERIENCE QUEBECOISE

Le décapage de la brique
par Marc Blouin 44

FICHES TECHNIQUES 3

L'isolation des bâtiments (1ère partie)
par François Varin 50

éditorial

UN COLLOQUE DE L'ICOMOS EN ITALIE,

QU'EST-CE QUE CA PEUT NOUS RAPPORTER!

par André Robitaille

En s'inscrivant le 25 mai dernier à l'assemblée annuelle à Rome, vous recevez un volume de huit cents pages contenant quarante et une études portant sur les thèmes du colloque dont l'idée principale s'énonçait ainsi: PAS DE FUTUR SANS PASSE. Un second volume aussi important sera envoyé aux participants.

Comme toute assemblée qui se respecte, la rencontre débute par une réception et celle-ci est exceptionnelle. Aux galeries qui couronnent le Château Saint-Ange, qui domine tout Rome, au coucher de soleil, après la visite des lieux évidemment, vous rencontrez de nouveau des congressistes "habituels" avec qui vous aviez discuté lors de rencontres précédentes à Paris, à Rothenburg, à Moscou, au Mexique, à Avignon, à Toulouse, à Québec... avec accompagnement de tables bien garnies, fastueuses, avec des vins délicieux et abondants.

Le lendemain, c'est l'ouverture de l'assemblée au Palais du Sénateur, Place du Capitole, discours de ministres, du président M. Lemaire, de Mme Reidl, représentante de la Division du Patrimoine de l'UNESCO, etc.

Les délégués quittent Rome, c'est le début des quatre colloques spécialisés.

A Vérone. Etudes d'abord des réalisations remarquables d'anastylose réalisées par Piero Gazzola; puis des travaux de stabilisation récents à la façade de la cathédrale de Vérone et des Arènes; pieux forés, injection de résine à faible fluidité. A Vincence, nettoyage de la façade de la basilique et lutte contre la remontée de l'humidité. Le thème de ce colloque était: "Application de la recherche scientifique et technologique à l'analyse et à la consolidation des structures architecturales"...

La centaine de délégués ont proposé la constitution d'un comité scientifique international, convaincus "que la seule recherche historique ne peut seule assurer que le patrimoine architectural soit transmis aux générations futures".

A Florence. Il s'agissait d'aborder: "La conservation des matériaux et applications de la recherche scientifique à la restauration"; visite de nombreux édifices où diverses techniques de conservation contemporaine ont été appliquées; mais l'on recommande de maintenir vivantes les anciennes techniques et d'en faire l'inventaire; invitation pour la lutte à la pollution atmosphérique et la circulation automobile.

A Rome. Examen des problèmes relatifs à la profession, organisation des services de protection, inventaire, formation professionnelle. Les délégués sont d'accord pour affirmer qu'il est primordial de former des spécialistes de disciplines différentes en se basant sur la théorie de la conservation; création des Centres nationaux et régionaux, diffusion des connaissances par des réunions internationales dans différentes régions du monde.

A Bari. Les cent douze participants visitent également des monuments restaurés ou en cours de chantier. Réunis avant leur départ, ils entendent vingt-cinq orateurs (dont votre serviteur) qui représentent avec les rapports préalables fournis avant le colloque, 40 interventions. Tous affirment la permanence de la validité de la Charte de Venise. Cependant, est admis des conditions d'applications variables selon les différents champs de cultures mondiales. Un comité international permanent sera constitué pour promouvoir l'approfondissement et l'extension de la Charte de Venise.

A Bari, les délégués ont pu réaliser qu'il y a différentes approches, actuellement, pour une restauration:

- restauration traditionnelle: Castel Del Monte;
- une restauration, presqu'une reconstitution: la Citadelle de Barletta;
- de la débaroquisation: l'église S. Sepolcro, à Barletta;
- la restitution d'un volume expressif en moderne: une voûte gothique en béton armé du Château de Bari;
- une architecture contemporaine sur et parmi des ruines d'un ancien couvent: Santo Scolastica, à Bari.

A chaque endroit, explications et discussions, entre les visiteurs; évidemment, tous ne sont pas d'accord mais tous se réfèrent à la Charte de Venise et songent à ce qu'ils pourraient faire dans leur pays au retour. D'où la nécessité particulièrement pour nous de repenser tout ce brassage considérable d'idées, d'expériences, pour déterminer ce qu'il y a à faire.

Une chose est certaine: peut-on encore penser à demeurer dans son coin, isolé, sans être en contact avec ce qui se dit et se fait ailleurs. Il nous faut profiter des réalisations étrangères dans tous les domaines, puis les adapter pour nous.

Plusieurs nations ont adopté des chartes ou déclarations pour la protection et la mise en valeur de leur patrimoine; la dernière en date est peut-être celle de l'Australie. C'est un moyen pratique d'énoncer nos prises de position, se situer dans un contexte universel.

Le 27 juin 1980, le Conseil d'administration du C.M.S.Q. décidait de rédiger une Déclaration québécoise sur la conservation des monuments historiques. Un comité était immédiatement formé qui doit d'ailleurs prochainement publier une déclaration préliminaire qui sera soumise aux membres et à de nombreux organismes intéressés à la mise en valeur de notre patrimoine.

Nous sommes sans doute dans la bonne voie; nous profitons ainsi de ces nombreux colloques internationaux auxquels il ne faut cesser de participer.

Sillery, le 30 octobre 1981

CMSQ et le musée de la civilisation

1) PRISE DE POSITION DU C.M.S.Q. CONCERNANT LE MUSEE NATIONAL DE LA CIVILISATION

En janvier 1981, alors que le ministère-client, en l'occurence le ministère des Affaires culturelles, donnait le feu vert au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement pour entamer la deuxième étape du projet du Musée national de la civilisation. Les intentions du ministère contenues à l'intérieur d'un document définissant les règles du concours et devant guider les participants sont très clairement énoncées.

Le site recèle des ouvrages existants et des vestiges archéologiques connus, inconnus et soupçonnés. Trois édifices ont leur façade sur la rue Saint-Pierre, soit la maison Pagé-Quercy, la maison Estèbe et l'ancienne Ecole de Marine.

A proximité de ce patrimoine architectural se trouvent des vestiges archéologiques dont les voûtes de la maison Imbeault et les vestiges du quai fortifié qui traverse l'Ilot Fargues en direction nord-sud. D'autres richesses archéologiques, estime-t-on, sont susceptibles de s'ajouter au potentiel du site; elles pourront être mises à jour dans le cadre d'un programme d'intervention éventuel.

Quelles sont les exigences, liées aux bâtiments et autres ouvrages existants, sur l'Ilot Fargues? Quelle est la latitude accordée aux participants du concours public? Quelle importance accorde-t-on au potentiel architectural et archéologique de l'Ilot Fargues?

Nous pouvons rapidement rappeler les exigences imposées lors du concours:

- Une partie de ces anciens quais devra être mise en valeur.

- La maison Estèbe devra être conservée et réutilisée pour y loger certains services du musée. Les architectes devront tenir compte d'une manière laissée à leur choix, de la valeur intrinsèque de cette maison et ils devront assurer, par un dégagement minimum, une mise en valeur et une perception visuelle adéquate de son volume et de ses caractéristiques extérieures. Aucune exigence particulière ne s'applique au traitement intérieur de la maison, celui-ci étant laissé à l'initiative des architectes.

- L'ancienne Ecole de Marine devra aussi être conservée et réutilisée pour les besoins du musée. Seules les façades donnant sur les rues Saint-Pierre et Saint-Jacques devront être conservées et "rafraîchies".

- Les autres bâtiments existants sur l'Ilot Fargues, soit la maison Pagé-Quercy et le bâtiment (voûte) adjacent (côté sud) à l'ancienne Ecole de Marine seront démolis.

La maison Estèbe est un monument classé, aux valeurs architecturales et historiques reconnues. La maison Pagé-Quercy date probablement de l'époque de la Conquête (1764). Et une partie des vestiges du quai correspond au quai en pierre construit en 1752 et transformé en batterie en 1758-59 (Batterie Levasseur). Ce quai fortifié complète la ligne des fortifications de la basse-ville de Québec: Batterie Royale, Batterie Dauphine, Batterie Levasseur.

Compte tenu de la menace de démolition de la maison Pagé-Quercy, du peu de souci de mise en valeur des éléments patrimoniaux existants et de l'absence d'une étude d'impact qui permettrait au ministère d'évaluer la portée d'une telle implantation sur le tissu urbain environnant (voies d'accès, stationnement, habitation, trame urbaine), le CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUEBEC dénonce le peu de cas que l'on fait de la mise en valeur des éléments du patrimoine de ce secteur et s'étonne que l'on veuille y instaurer un musée de la civilisation alors que l'on veut y faire disparaître les traces vivantes d'une partie de son histoire.

Certe, le ministère-client a exprimé sa philosophie d'intervention et ses objectifs d'intégration urbaine en regard de ce projet. On peut lire au chapitre 3 des règles du concours "que le nouveau musée sera érigé à l'endroit même où à l'origine s'est enracinée la civilisation à laquelle il veut rendre hommage".

Les principes énoncés concernant l'insertion et la mise en valeur démontrent la bonne volonté du ministère-client et du ministère-entrepreneur:

1. l'insertion d'un bâtiment nouveau à l'intérieur d'une trame ancienne, par surcroît historique et vénérée, doit témoigner d'un haut degré de sensibilité et de raffinement;

2. l'architecture nouvelle doit s'affirmer dans le respect des témoignages du passé qui en font la richesse;

3. en milieu historique, la conservation et la mise en valeur des structures anciennes s'imposent. Contrairement à ce qui se pratique souvent ailleurs, l'addition de bâtiments nouveaux doit contribuer à enrichir et à valoriser la trame ancienne plutôt qu'à la dénaturer.

Il est clair que les intentions du ministère et les directives du rapport concernant les règles du concours sont contradictoires; elles nous semblent sans équivoque: la maison Pagé-Quercy et les voûtes de la maison Imbeault seront démolies. Quant aux autres éléments du quadrilatère, on n'en conservera que les façades sans trop donner d'orientations précises pour la mise en valeur des éléments architecturaux.

Lorsque le gouvernement québécois a annoncé la création d'un Musée national de la civilisation, le CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUEBEC s'est réjoui avec le public en général de cette initiative qui mettra au premier plan la fierté du peuple québécois, son histoire et les principaux traits de son caractère.

Nous avons attendu de prendre connaissance des résultats du concours pour faire connaître à l'opinion publique notre position. Le projet retenu par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement est sans aucun doute le meilleur parmi ceux présentés. Nous aurions aimé y voir les éléments du patrimoine de l'Ilot Fargues mis en valeur davantage; au contraire, on s'est peu préoccupé de les intégrer et de les conserver. On ne peut comprendre une telle orientation alors que le gouvernement provincial désire ardemment donner à la population un "musée national".

Cette position nie au départ tous les principes et les voeux pieux énoncés lors du Colloque de la Place Royale de 1978.

D'autre part, le CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUEBEC conçoit mal qu'on ne se préoccupe pas de l'achalandage que créera la présence du Musée national de la civilisation.

En effet, le ministère n'hésite pas à avancer que "les prévisions pour le musée proprement dit sont de l'ordre de 500 000 visiteurs annuellement et de 1 000 visiteurs simultanément durant les périodes de pointe." On a bien l'intention de construire un stationnement; le ministère considérera ultérieurement des solutions.

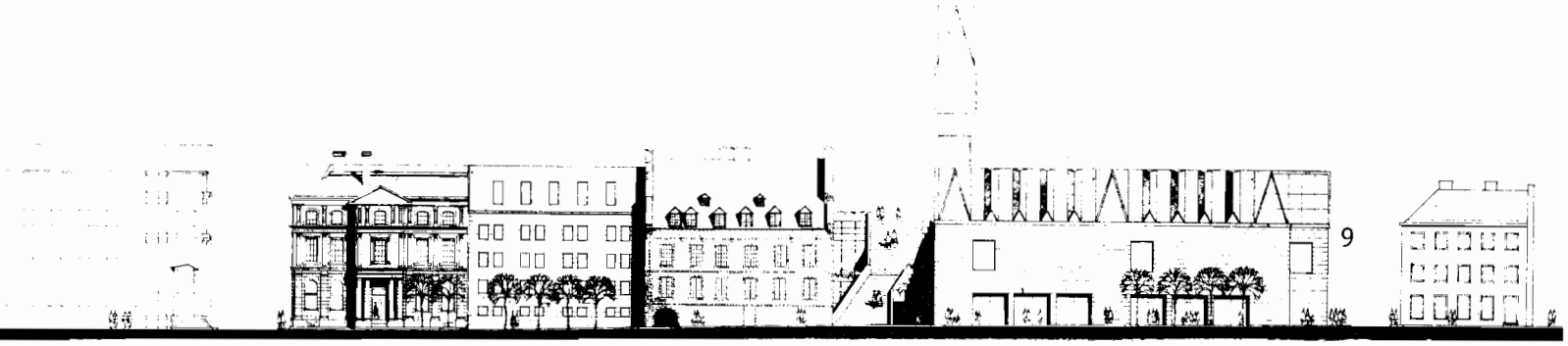

Dessin: Travaux publics et approvisionnements.

Plusieurs projets dans le secteur de la Basse-Ville, entre la Gare du Palais et la Place Royale, verront le jour d'ici 1990: le Palais de Justice, la gare intermodale, le projet du Vieux Port (habitation, interprétation, fonctions administratives et éducationnelles, marina, etc.), le Musée national de la civilisation. Les problèmes de stationnement doivent être envisagés dans leur ensemble et les solutions mises de l'avant le plus tôt possible.

Si le Musée national de la civilisation est appelé à se développer (et il le sera assurément), sa présence au coeur même du quartier constituera une enclave importante lorsqu'il s'agira de lui ajouter des éléments constituants.

Entre autres, une étude rapide du secteur nous fait découvrir un complexe important de bâtiments, soit l'entrepôt Thibodeau, Gauvreau-Beaudry, Chinic, Amyot et l'édifice T.J. Moore qui totalisent plus de 150 000 pieds carrés de surface.

Dans une perspective de croissance, tout ce quadrilatère pourrait faire l'objet d'une intégration à la nouvelle fonction muséale et répondre ainsi à divers besoins (entreposage, services de restauration, préparation des expositions, etc.), ce qui aurait comme conséquence d'abandonner la phase 2 du projet tel que présenté et de libérer les abords du fleuve.

Le CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUEBEC, fort de l'appui de ses membres, demande au ministère-client, le ministère des Affaires culturelles du Québec, de préserver et de mettre en valeur l'environnement bâti et les vestiges archéologiques de l'Ilot Fargues.

De plus, le ministère devra se pencher sur les incidences d'une telle implantation et trouver des solutions pour intégrer les variantes d'aménagement aux fonctions actuelles et au quartier de la Basse-Ville. Dans cette optique, le CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUEBEC est prêt à se pencher avec des représentants du ministère pour résoudre les différents problèmes inhérents à ce secteur.

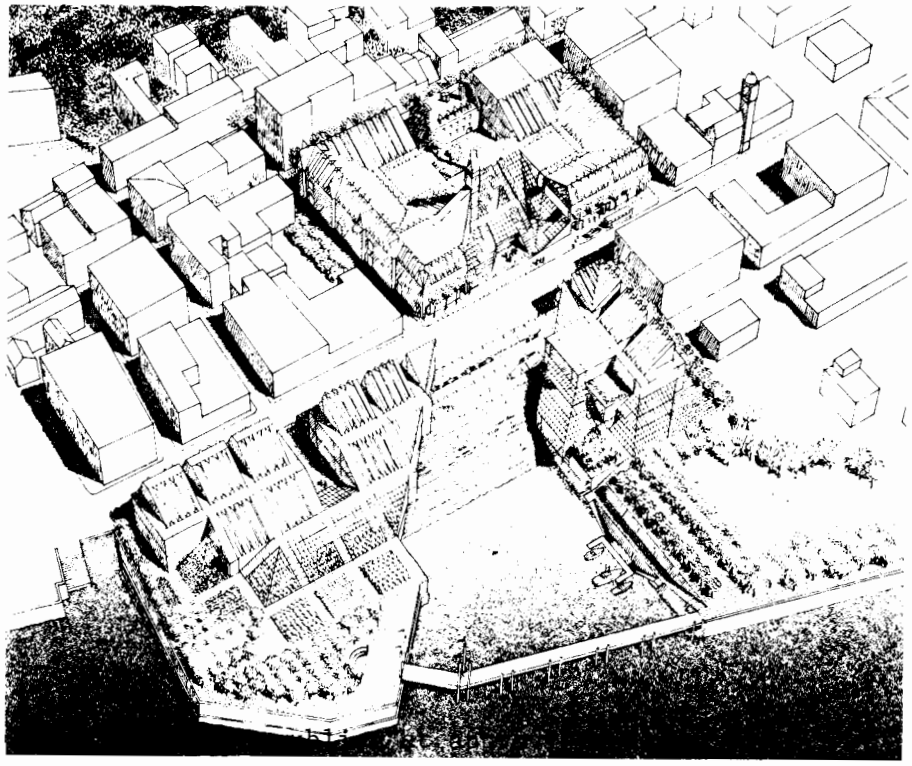

2) LETTRE DE ANDRE ROBITAILLE AU MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES, CONCERNANT LE MUSEE DE LA CIVILISATION

Sillery, le 31 août 1981

Monsieur Roland Arpin
Sous-ministre
MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES
Gouvernement du Québec
225 est, Grande-Allée
Québec, Québec
G1R 5Y5

Objet: Projet du Musée national de la civilisation

Monsieur le sous-ministre,

La présente fait suite à une partie de lettre que j'ai adressée au ministre Vaugeois le 8 novembre 1980 (1er et 2e paragraphe), à une autre à monsieur Bernard Ouimet, directeur du Patrimoine, le 14 décembre 1980, et se réfère à la réponse de M. Ouimet en date du 27 février 1981, et ne se veut qu'une contribution personnelle à la planification du Musée national de la civilisation, et en même temps à la mise en valeur du patrimoine architectural de la basse-ville de Québec et en particulier de la pointe à Carcy.

Maintenant que le concours est terminé et que le projet de mon confrère Belzile sera sans doute réalisé, il ne sert à rien de revenir sur certaines conditions du concours que je considérais inadéquates; qu'il me suffise de vous mentionner que je trouve personnellement inacceptable les exigences minimum que votre direction a imposées aux Travaux publics et Approvisionnements et qui auront, si cette position est maintenue, comme conséquence de sacrifier irrémédiablement un patrimoine important, une partie de notre histoire qui devrait normalement être intégrée au projet de musée, mais nous y reviendrons...

Je dois d'abord vous dire, monsieur le sous-ministre, que je trouve le projet gagnant du concours excellent, très original et s'adaptant très bien au contexte géographique et architectural de la pointe à Carcy. Personnellement, mes seules réserves concernant le traitement architectural pourraient se limiter aux édifices avoisinant la maison Estèbe.

Les présentes suggestions se rapporteront donc presque uniquement à l'intégration des éléments architecturaux anciens et vestiges archéologiques, à l'architecture contemporaine du musée. Elles ne changeront d'aucune manière la programmation, l'architecture, la technique, ni les coûts du projet. Je propose des modifications secondaires au projet actuel, immédiatement avant qu'il soit trop tard encore une fois.

- - - - - - - - - - -

Ces suggestions sont basées sur les données suivantes:

1. Le développement urbanistique de la Basse-Ville et surtout de la Pointe à Carcy est un fait très important de notre histoire, à preuve les nombreux projets d'occupation des berges et les essais de raccordement au quartier du Palais. La trame évolutive des rues, des niveaux de rues et des cours devraient être indiqués au projet final, en particulier pour la rue Saint-Pierre, les cours des maisons Estèbe, Imbert, et Levasseur et les porches des deux premières maisons.

2. La construction des maisons Estèbe, Imbert et Levasseur en 1752 sous des plans de Chaussegros de Léry, est un événement important. Ces édifices étaient des exemples prestigieux de notre architecture urbaine sous le régime français, pour des personnalités remarquables, en particulier Estèbe, Cadet, Levasseur.

   Il ne reste de ces trois édifices, sauvés des bombardements et de l'incendie de 1759, que la maison Estèbe qui soit presque complète, une partie du sous-sol de la maison Imbert et peut-être des vestiges de la dernière maison. Ces constructions et vestiges devraient devenir un témoignage d'une époque. En particulier la maison Estèbe devrait être justement restaurée de manière que le public puisse la visiter; elle serait en fait un apport didactique authentique au musée dynamique que l'on désire.

3. Tout cet ilot "dit Fargues" recèle d'un témoignage qui a été dévoilé par les archéologues de votre ministère. Estèbe, Imbert et Levasseur ont construit un long quai, des latrines, un puits commun, d'autres bâtiments secondaires; de plus, l'on a découvert les fondations de la maison Boisseau et les nombreux vestiges des maisons qui étaient érigées à l'est de la maison Pagé-Carcy; ces constructions apparaissent sur les plans anciens et étaient un petit quartier important de la Basse-Ville qu'on ne peut négliger.

La maison Pagé-Carcy est une ruine qui aurait dû être conservée avec les maisons voisines coin Saint-Antoine... Cependant, cette maison possède deux voûtes intéressantes, une structure du rez-de-chaussée en bon état, des cloisons de brique uniques, un revêtement de tôle aux plafonds (+ 1830), etc... Tous ces témoignages datant du régime français devraient être conservés, sans nécessairement "reconstruire" l'édifice; il suffirait de démolir les étages supérieurs et d'englober ce qui est intéressant dans les nouvelles constructions.

4. Finalement, il est important d'inhumer le système de fortification de la Basse-Ville qui existait sous le régime français. La Batterie royale était certes l'ouvrage important, mais il ne faut pas oublier qu'en 1757 Vaudreuil ordonnait d'élever sur les quais édifiés par Levasseur, Imbert et Estèbe des plate-formes qui sont devenues la Batterie Dauphine, avec "des merlons de quinze pieds d'épaisseur". Ces ouvrages militaires ont été fort utilisés lors du siège de Québec.

   Ces ouvrages ont disparu de la Basse-Ville sous la paix anglaise et le développement commercial. Mais ces vestiges sont un témoignage essentiel de l'histoire de la Basse-Ville de Québec et du Québec et ils doivent être mis à jour et utilisés comme éléments didactiques tout autant que le navire du régime français échoué sur la grève bien avant la construction de la maison Estèbe et découvert à dix pieds sous terre par les archéologues du ministère et réenterré...

- - - - - - - - - - -

Cette programmation exige donc des changements au sous-sol du projet initial de l'architecte Belzile, modifications d'ordre secondaire; en voici la description sommaire:

a) Au sous-sol du musée, il faudrait mettre à jour les fortifications et autres vestiges (ceci s'est fait particulièrement à la gare de Rome (Italie) et au stationnement de la Place Notre-Dame de Paris (France). Il faudrait intervertir certains services pour exposer les vestiges, en particulier:

   i. Salle de préparation 3.1.2.7
   ii. Mécanique atelier 3.2.3.2
   iii. Entreposage et dépôt.

   Les coupes 1 à 3 indiquent bien les possibilités de cette option.

b) Le niveau de la cours de la maison Estèbe devrait être ramené au sol normal du quai, ceci permettrait de présenter les vraies proportions de la façade est de la maison Estèbe et peut-être de rétablir la galerie qui donnait du côté du fleuve (ceci pourrait être "suggéré" en moderne). (Il est bien important de bien montrer le système de vie des habitants de la maison de 1752 à 1818, intérieur et extérieur de l'édifice).

c) Les "fortifications-quai" doivent être mis en valeur: par le niveau du quai (amorcé au projet Belzile), et surtout par le rétablissement partiel de la grève devant le quai.

De plus, il faudrait "indiquer" comment fonctionnaient ces fortifications, merlons et parapets, par des moyens contemporains.

d) Devant la maison Estèbe, la rue Saint-Pierre pourrait en partie être rabaissée à son niveau original et l'escalier à l'emplacement de la deuxième fenêtre à partir de droite devrait être relocalisée là.

Le rétablissement des niveaux en rue et en cours, permettrait de plus de rétablir les deux porches voutés dans leur fonctionnement original.

e) La conservation des vestiges de la maison Imbert (partie voûtes et le porche) implique que ces éléments architecturaux soient incorporés dans une construction nouvelle dont l'alignement sera le même que la maison Estèbe (le gabarit de la rue Saint-Pierre doit être conservé à tout prix). La maçonnerie ancienne apparaîtrait dans la façade de la construction nouvelle (ce qui s'est réalisé particulièrement en Hongrie). (J'ai moi-même fait préparer des études par des étudiants en ce sens). La planification du sous-sol et du rez-de-chaussée de cette partie du projet de musée devra donc être corrigée pour atteindre ce but.

f) Il est inadmissible que la maison Estèbe, l'un des joyaux de notre architecture domiciliaire urbaine sous le régime français, soit transformée en bureaux de luxe et fermée au public. Je suggère que l'administration du musée soit renvoyée dans l'un des édifices attenants. Pour ce qui est de cette maison, les études de son évolution, les relevés, les études archéologiques et historiques sont extrêmement complets et exigent une "restauration" très soignée et délicate, et ce serait simplement du vandalisme de ne mettre tout cela en valeur et de ne pas s'en servir comme élément didactique.

g) Pour ce qui est de la maison Pagé-Carcy, nous conséderons qu'elle possède suffisamment de témoignages importants pour que l'on essaie de sauver ce qui est important. Il ne s'agit pas de conserver l'édifice, mais d'intégrer les éléments valables dans un bâtiment nouveau, ce qui se ferait sans grandes difficultés.

- - - - - - - - - -

Monsieur le sous-ministre, je suis bien d'accord avec votre directeur du Patrimoine, M. Ouimet, qui écrit qu'il s'agit là "d'un projet d'importance capitale". C'est aussi un projet audacieux qui ne doit pas être raté, aussi est-il normal, je crois, que toutes les suggestions soient bien entendues et étudiées par les auteurs et les responsables du projet, qu'il soit réalisé à la lumière des théories contemporaines les plus avancées internationalement; ainsi, il n'y aurait pas de doute que ce monument prestigieux soit une grande réussite collective.

Veuillez compter, M. Arpin, sur ma collaboration et accepter l'expression de mes meilleurs sentiments.

ANDRE ROBITAILLE
Architecte-urbaniste

c.c. M. Pierre Sarault
Sous-ministre des Travaux publics et Approvisionnements

Conseil des Monuments et Sites du Québec

LE PROJET MILTON PARC, A MONTREAL

par Pierre Beaupré

Plus de deux ans ont passé depuis le début de ce projet de rénovation. Jusque là, symbole de frustration et d'impuissance des groupes de citoyens face aux grands promoteurs, Milton Parc évoque désormais un espoir, celui d'une collectivité qui, avec l'aide des gouvernements, peut reprendre en main son habitat. Chacun des membres de cette collectivité y retrouve certes son intérêt, un cadre de vie confortable et sécuritaire, mais la Ville et la société dans son ensemble y trouvent leur compte, un environnement plus humain, une économie de ressources et de matières premières.

Le projet touche environ 2 000 personnes; 135 bâtiments, plus de 600 logements seront rénovés. Aujourd'hui, près de 200 logements rénovés sont occupés, la plupart d'entre eux par ceux qui y résidaient au moment où le projet se mettait en marche en mai 1979 et qui ont été relogés temporairement pendant les travaux. Deux cents locataires se sont regroupés en une dizaine de coopératives ou d'organismes sans but lucratif - les deux formules sont semblables et excluent les notions d'investissement et de profit. Ces deux cents résidents ont réintégré des logements confortables, sécuritaires, fort différents de ce qu'ils avaient quitté quelques mois auparavant mais conservant souvent certains éléments témoins de leur longue histoire et qui leur conservait un caractère attachant.

Les loyers d'autre part, sont demeurés semblables à ce qu'ils étaient avant les rénovations; on a pu, grâce aux subventions des divers niveaux de gouvernement, limiter à moins de 10% les hausses de loyers de la plupart des logements rénovés.

Pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui à Milton Parc, il faut refaire un bref historique du quartier et du projet et revoir les objectifs définis lors de la préparation du plan d'action à l'été 1979. Le quartier composé des dix ilots entourés par les rues Hutchison, Milton, Sainte-Famille et l'avenue du Parc se construisit essentiellement de 1870 à 1900; les maisons unifamiliales de la rue Sainte-Famille furent les premières érigées, suivies de duplex sur la rue Jeanne-Mance (3685 à 3709) et des premiers immeubles d'appartements (rue Jeanne-Mance au sud de Milton). Le secteur abritait au moment de sa construction la nouvelle bourgeoisie d'affaires montréalaise reliée par de nouvelles lignes de tramway sur la rue Bleury et l'avenue du Parc à

O.S.B.L. Porte Jaune, rue Jeanne Mance
Photo: Alain Laforest

Coop du Nordet, façade arrière, travaux terminés.
Photo: Pier Zabal

son lieu de travail, rue Saint-Paul ou Notre-Dame dans le Vieux Montréal. Cette population se déplaça plus tard vers les nouveaux quartiers résidentiels plus huppés, laissant derrière elle de grands logements pour lesquels il y avait de moins en moins de demande dans les zones périphériques du centre-ville; ceci explique les transformations qu'ont souvent subies ces grandes résidences. La typologie d'origine a été considérablement modifiée de sorte qu'il ne reste dans le quartier qu'environ 15 maisons unifamiliales sur la cinquantaine qui existait au départ. La typologie des duplex et des triplex a cependant été conservée dans son ensemble et les transformations n'ont été opérées que dans une dizaine de cas. Même lorsque la typologie d'origine était conservée, on a effectué d'importantes transformations à l'intérieur des logements; plusieurs de ces maisons ont été construites à l'époque où le gaz servait à l'éclairage et on en retrouve plusieurs conduits dissimulés dans les murs et plafonds; le chauffage se faisait aussi souvent par des foyers au gaz répartis en quelques endroits de la maison. Ce n'est que plus tard qu'on installa le chauffage central à l'eau chaude dans certains d'entre eux; il existait d'ailleurs, lors du début des travaux, plusieurs logements sans chauffage central, comme c'est encore souvent le cas à Montréal.

Le plan d'action présenté à l'automne 1979, donne une idée de l'ensemble des problèmes liés à l'état des maisons avant l'intervention. D'une part, l'ensemble des modifications à la planification originale ou encore l'inadéquation de cette planification aux besoins actuels nécessitaient certains réaménagements et, souvent, l'addition de moyens d'issue. D'autre part, au niveau de l'enveloppe du bâtiment, on convient de la nécessité de remplacer la plupart des portes et fenêtres et les couvertures; au niveau des services mécaniques, les systèmes de plomberie et d'électricité sont à refaire et on doit réévaluer les systèmes de chauffage alors que dans la plupart des cas il ne restera de la finition intérieure que les planchers de bois franc et, autant que possible, les boiseries qu'on aura réussi à conserver en place ou à réinstaller après le dégarnissage complet des bâtiments. Précisons enfin que les maisons n'étaient pas isolées et qu'un certain nombre d'entre elles présentaient des problèmes de structure causés dans certains cas par la faiblesse des pièces d'origine ou encore par la pourriture qui s'attaque aux pièces de bois en contact avec le sol et, en d'autres cas, par les percées de la tuyauterie de chauffage ou d'autres modifications.

La dégradation et les transformations profondes subies par les maisons n'ont toutefois pas affecté de façon aussi marquée l'ensemble des façades sur rue. Le décor urbain qu'elles créent de-

meure encore suffisamment homogène et conforme, en bien des cas, au décor d'origine. Les murs de pierre sont en général demeurés intacts, sans être défigurés par de nouvelles ouvertures; les mansardes ont cependant perdu leurs ardoises en plusieurs occasions, mais la plupart des gabarits ont été respectés; les boiseries extérieures ont cependant souffert d'un manque d'entretien et plusieurs d'entre elles sont dégradées au point où il faudra les refaire à neuf plutôt que de tenter de les réparer.

Dans ce cadre que nous venons de décrire succinctement, vivaient en 1979, plus de 600 ménages; l'espace occupé par chacun d'eux était extrêmement variable allant d'une chambre à une maison de près de 250 mètres carrés. Un point demeurait cependant fondamental pour tous les initiateurs du projet, que ce soit les membres du comité de citoyens dont les revendications sont à l'origine du projet, les membres d'Héritage Montréal puis de la Société d'amélioration de Milton Parc venus les épauler ou encore les membres du groupe de ressources techniques chargés d'aider la collectivité à réaliser son projet: chacun des résidents du quartier avait le droit d'y demeurer et personne ne serait obligé de partir pour des raisons financières. Cet objectif fondamental impliquait qu'il fallait mettre en oeuvre toutes les ressources disponibles pour qu'une fois les rénovations terminées, les loyers n'aient pas augmenté de façon significative et qu'il fallait respecter la typologie d'occupation des logements en autant qu'elle ne soit pas en contradiction avec les règlements d'hygiène et de sécurité. A cet effet, le projet bénéficiera de la collaboration étroite et fructueuse de tous les organismes gouvernementaux impliqués: la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société d'habitation du Québec et le Service de la restauration de la Ville de Montréal. Sur le plan des rénovations, cet objectif impliquait une intervention capable d'accepter le compromis que constitue par exemple la conservation d'une maison de chambres dans une ancienne résidence unifamiliale ou encore de la subdivision en plusieurs logements d'une maison unifamiliale. Cet objectif impliquait en outre la nécessité de choisir une qualité de rénovation dont les coûts puissent être absorbés par les subventions disponibles.

Le plan d'action préconisait aussi la prise en charge des logements par des petits groupes de façon à favoriser la participation active des habitants du quartier à la gestion de leur environnement. La participation des résidents au réaménagement de leur logement est apparue comme l'un des moyens efficaces de réaliser cet objectif en développant chez les gens un sentiment d'appartenance et d'autonomie; on a aussi évité le sentiment d'aliénation face au professionnel qui aurait pu être ressenti

autrement. Il ne s'agissait évidemment pas là du seul outil disponible; l'animation et l'éducation des groupes avec l'aide d'une équipe formée à cet effet a certainement réussi à propager dans l'ensemble de la population du quartier l'enthousiasme et la détermination du noyau initial des citoyens intéressés au projet. Il faut cependant préciser que si la participation des résidents au processus en cours est apparue souhaitable aux initiateurs du projet, elle ne devait pas, de l'avis de l'ensemble de la collectivité qui a sanctionné les objectifs du plan d'action, être imposée à tous; le droit de chacun à conserver son logement, quelle que soit son opinion sur la nature du projet, est reconnu et sera respecté par les divers groupes propriétaires. On constate cependant que dans les projets où les travaux sont réalisés ou en cours, la presque totalité des résidents sont membres de la coopérative propriétaire et que la majorité d'entre eux y participent activement au niveau des divers comités mis sur pied pour assurer la bonne marche des travaux, puis la gestion et l'entretien des immeubles.

Quiconque s'aventure aujourd'hui dans les rues ou ruelles du quartier réalisera que les travaux entrepris sont d'importance et qu'ils ne se réalisent pas sans incommoder l'ensemble des résidents du quartier. Les organismes responsables en ont conscience et mettent en oeuvre tous les moyens pour que les travaux soient parachevés dans les meilleurs délais; quatre bureaux d'architectes de l'extérieur ont été engagés pour accélérer le processus et permettre un certain échange d'information. On a bon espoir de voir se réaliser l'objectif de transfert des propriétés d'ici mai 1982 comme le préconisait le plan d'action et de voir se compléter les rénovations d'ici la fin de 1982. On aura à ce moment recréé un environnement urbain cohérent et à l'échelle humaine; on aura surtout réussi à faire naître à l'échelle du quartier, une collectivité qui aura en main la maîtrise de son environnement immédiat.

Cet environnement ne s'arrête pas à l'enveloppe du bâtiment que chacun occupera mais comprend un certain nombre de services liés à l'habitation, commerces, espaces verts, locaux communautaires, etc. Des projets reliés à ces divers aspects de la vie collective sont en cours: on étudie les aménagements possibles des ruelles, la gestion des commerces, l'utilisation communautaire de certains locaux, garderies, espaces de réunion; on étudie aussi les modalités de vente des immeubles auxquels seront attachées des servitudes assurant leur entretien, les conditions de revente, certaines limites relatives aux constructions possibles et enfin, l'accessibilité des logements aux individus à revenus modestes. L'action se poursuivra; il faudra se réapproprier les

édifices institutionnels du quartier et en venir à contrôler toute intervention qui, de l'extérieur, affecte la vie du quartier. Aussi, le problème de la circulation sur la rue Jeanne-Mance autour duquel se sont mobilisées bien des énergies avant que ne débute le projet redevient-il un problème d'actualité dont la solution apparaît essentielle à la vie harmonieuse de ce nouveau quartier résidentiel.

La construction projetée du siège social d'Hydro-Québec est aussi perçue comme une menace à l'intégrité du quartier et suscite un regroupement des forces d'opposition à l'intérieur du quartier.

Milton Parc devient le ferment d'où pourrait émerger une nouvelle culture urbaine.

Pierre Beaupré, architecte
Groupe de ressources techniques
de Milton Parc

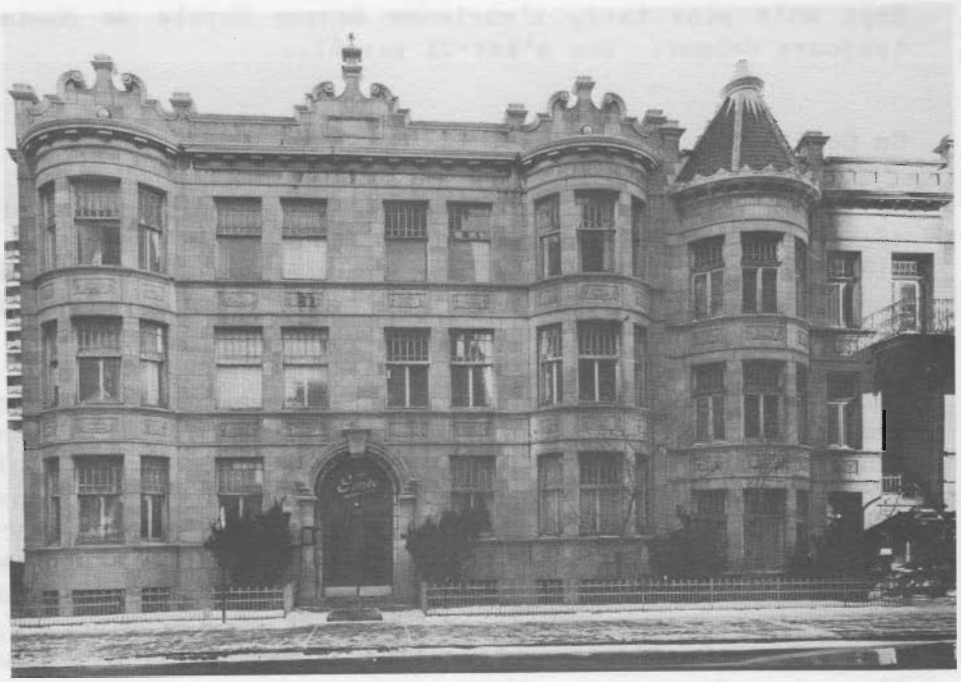

Coop des Tourelles, rue Jeanne Mance.
Photo: Alain Laforest

2

L'ANCIENNE BANQUE ROYALE A MONTMAGNY, UN BATIMENT HISTORIQUE A CONSERVER

par Philippe Picard

Il existe à Montmagny une bâtisse solide de briques, d'acier et de bois franc entourée de grandes fenêtres et surmontée d'un toit de cuivre. C'est une bâtisse comme il ne s'en fait plus, érigée il y a près de 70 ans au coin des rues de la Gare et Saint-Thomas dans le centre-ville de Montmagny.

Au conseil municipal, on a décidé, le 2 mars 1981, après étude de trois soumissions, de prendre parti pour les commerçants. On a en effet adjugé à la Corporation du stationnement de Montmagny inc., pour la somme minimale de un dollar, l'immeuble sis aux 74 et 78 avenue de la Gare, pour démolition et transformation en aires de stationnement. Le tout devait être convenu et rédigé sous forme d'acte notarié incluant un protocole d'entente inhérent.

Sept mois plus tard, l'ancienne Banque Royale de Montmagny est toujours debout. Que s'est-il passé?...

Un Comité de sauvegarde

Le 11 mars, un petit groupe de femmes et d'hommes, animés d'un même désir et nourissant le même espoir, se réunissaient une première fois. Ils avaient comme but d'élaborer une stratégie pour empêcher un gaspillage inadmissible et sauver de la démolition un bâtiment typique du Vieux Montmagny.

Cette première réunion du Comité de sauvegarde de l'ancienne Banque Royale devait constituer le point de départ d'une campagne de sensibilisation et d'action incessante auprès de la population de Montmagny. Une série d'articles et lettres ouvertes dans le Peuple-Courrier, d'entrevues sur les ondes de la radio locale, une pétition signée par près de 1 300 personnes, une petite enquête sur le stationnement au centre-ville de Montmagny, des démarches auprès de nombreux organismes locaux et même provinciaux, dont le ministère des Affaires culturelles et le Conseil des Monuments et Sites du Québec, une petite manifestation, une vente de macarons et des invitations répétées au président de la Corporation du stationnement de Montmagny illustrent les actions entreprises par le Comité de sauvegarde pour préserver du pic des démolisseurs l'ancienne Banque Royale.

Une injonction interlocutoire

Le 19 août, un bref d'injonction intérimaire était obtenu et le 4 septembre 1981 une injonction interlocutoire était émise par le juge Jacques Dufour, de la Cour supérieure. Il ordonnait aux intimés de la Cité de Montmagny et à la Corporation du stationnement de Montmagny inc., de même qu'à tous leurs membres, officiers, représentants et employés, de cesser toute démolition, réfection, transformation et travaux à l'immeuble connu comme l'ancienne Banque Royale.

C'était le moyen extrême auquel a dû recourir le Comité de sauvegarde. La Corporation du stationnement avait en effet entrepris la démolition intérieure du bâtiment dans l'après-midi du 18 août. Elle n'avait pourtant pas de permis et n'avait pas encore signé de protocole d'entente avec la Ville.

Un souhait sincère

Il est à espérer que toutes les énergies dépensées depuis sept mois permettront de conserver cet édifice. Il n'est pas classé monument historique par le ministère des Affaires culturelles, mais il possède des qualités architecturales incontestables. Ce bâtiment très bien conservé a un potentiel de réutilisation fort intéressant. Ses valeurs historiques et architecturales, de même que sa situation stratégique au carrefour des rues Saint-Thomas et de la Gare, au coeur de la trame ancienne, lui confèrent les qualités essentielles à sa mise en valeur.

Une invitation

Les membres du Comité de sauvegarde de l'ancienne Banque Royale de Montmagny invitent tous ceux et celles qui désirent en savoir davantage ou les appuyer, à communiquer avec eux au numéro de téléphone 248-4558. Ils peuvent également écrire au:

Peuple Courrier
Case postale 430
Montmagny, QC

en n'oubliant pas de faire parvenir une copie de leur missive au:

Comité de sauvegarde
25, rue Michon
Montmagny, QC

Philippe PICARD,
pour le Comité de sauvegarde de
l'ancienne Banque Royale de Montmagny

Ancienne Banque Royale, à Montmagny, été 1981.
Photo: Philippe Picard

La maison Charbonneau avant son déplacement.
Photo: Mario Nadon

3

LE DEPLACEMENT DE LA MAISON CHARBONNEAU A SAINT-JEROME: UNE MAISON SAUVEE DES EAUX

par Roger Chouinard

En mars 1981, la maison Charbonneau a été déplacée de son site original. Depuis le printemps 1980, la crue des eaux de la rivière du Nord menaçait sérieusement cette maison en pierre du début du XIXe siècle. C'est alors que M. Mario Nadon de la Société d'histoire de la rivière du Nord a entrepris des démarches auprès des autorités gouvernementales afin de les inciter "à préserver ce bien patrimonial".

En effet, la maison Charbonneau, située au 14142, rue Lachapelle, à Saint-Antoine-des-Laurentides, "au lieu même où fut le premier embryon de la Ville de Saint-Jérôme", apparaît au sommaire d'un inventaire de bâtiments à préserver, dressé par le BANAIM (Bureau d'aménagement du nouvel aéroport de Montréal - Mirabel).

La maison Charbonneau fut construite en 1832 par Jean Saucier. Le contrat de concession du terrain a été accordé en 1775 par le seigneur Dumont. En 1799, à la suite d'un bornage officiel, les Sulpiciens reconcèdent les lieux à la Seigneurie des Deux-Montagnes (1). Puis en 1831, Jean Saucier achète de Jean-Baptiste Hardy, la terre d'un arpent et demi de front sur vingt-huit arpents de profondeur sur laquelle il bâtit l'année suivante une maison en pierre d'un étage. La paroisse de Saint-Jérôme est érigée en 1834. C'est au coeur de la paroisse, tout près de la chapelle et du moulin seigneurial Dumont, que se situe l'emplacement de la maison de Jean Saucier.

Par la suite, la maison est vendue successivement à différents propriétaires. Toutefois, entre 1895 et 1963, trois générations de Charbonneau ont habité la maison. En 1969, le gouvernement devient propriétaire du terrain et de la maison Charbonneau suite à une expropriation. La maison reste inoccupée depuis lors.

Enfin, les démarches de M. Mario Nadon pour sauver la maison Charbonneau aboutissent, en février 1981, à son déplacement par le gouvernement fédéral. La maison est transportée à environ 500 pieds du site original, où de nouvelles fondations en béton ont été construites pour la recevoir.

---

(1) L'Echo du Nord, 21 mai 1980.

Il semble bien que le bon état de conservation de la maison Charbonneau ait assuré le succès de l'opération de déplacement. On évalue à plus de 60 000,00 $ le coût d'une telle opération.

Si la maison Charbonneau est désormais sauvée des eaux de la rivière du Nord, il reste cependant d'autres menaces sérieuses. Car une maison laissée à l'abandon et inoccupée, est exposée au vandalisme et aux incendies. Actuellement, l'état de la maison Charbonneau ne réflète guère sa valeur historique et son importance architecturale pour la région environnante. Il est donc urgent de mettre en valeur la maison Charbonneau sur son nouveau site et d'élaborer un plan de réutilisation qui permettra de mieux faire connaître son importance historique et architecturale dans le contexte de l'évolution urbaine de Saint-Jérôme.

Evidemment, la population de Saint-Jérôme et notamment, la Société d'histoire de la rivière du Nord, qui a contribué au sauvetage de la maison Charbonneau, ont un rôle important à jouer en ce qui concerne la réutilisation et l'animation de ce bien patrimonial. En somme, il est grand temps que la maison Charbonneau s'intègre à nouveau à la vie culturelle de Saint-Jérôme.

Le déplacement de la maison Charbonneau, à Saint-Jérôme, en mars 1981.
Photo: Mario Nadon

sur l'archéologie

1

UNE ARCHEOLOGIE DE SAUVETAGE OU

L'ARCHEOLOGIE EN SAUVETAGE

par Daniel Chevrier

Sans pyramide, point d'archéologie. Telle semble être l'opinion d'un bon nombre de québécois qui restent surpris d'apprendre que le Québec est peuplé depuis au moins 10 000 à 11 000 ans dans sa partie méridionale, et depuis 7 000 ans sur tout son territoire. D'autre part, beaucoup de ceux qui ont appris à reconnaître les vestiges amérindiens ont l'âme du collectionneur et son souvent sans pitié pour les sites archéologiques. L'archéologue professionnel québécois se débat donc dans un monde d'incompréhension: ou bien on ne connaît pas l'existence de son champ d'étude ou bien on mutile les sources de sa connaissance. Il doit s'en remettre à l'accueil compatissant de ceux qui veulent bien respecter les vestiges du passé; ces derniers ont heureusement tendance à s'accroître en nombre. Plus on permettra aux archéologues de réaliser leurs études dans de bonnes conditions, plus les résultats des recherches seront diffusés et utiles à la communauté québécoise.

La prise de conscience récente des québécois pour leur patrimoine architectural, mobilier, archivistique et autre, a eu pour effet de préciser l'ampleur du travail à accomplir pour arriver à une compréhension adéquate des phénomènes préhistoriques et historiques. En même temps que s'effectue cette prise de conscience on assiste à une mise en forme de nombreux plans d'aménagement: hydro-électricité, réseau routier, urbanisation, etc. Il existe maintenant un genre de rivalité entre ces deux phénomènes, et la notion de patrimoine gagne peu à peu du terrain.

Il ressort de cette situation que l'archéologue est appelé à effectuer de plus en plus de recherches dites de sauvetage: découvrir et sauver les vestiges avant la phase de construction. Ces recherches permettent de recueillir un certain nombre de renseignements qui ne l'auraient pas été autrement, mais elles s'effectuent le plus souvent dans un contexte très particulier où la rapidité d'exécution prime, où le territoire à couvrir est limité à celui qui sera touché par les aménagements et où le temps requis pour la fouille systématique de plusieurs sites est rarement disponible. Ces conditions s'opposent à celles qui prévalent dans le contexte d'une recherche fondamentale.

L'archéologie se retrouve alors dans une situation paradoxale: on lui donne la possibilité de faire son travail mais il doit se débattre pour faire admettre toutes les implications (scientifiques, temporelles, financières) de sa démarche. Devant les exigences de la pratique archéologique trois réactions possibles se dessinent parmi les promoteurs ou agents de développement qui doivent payer la note finale. La première tendance essaie de minimiser l'intervention archéologique; elle se retrouve davantage chez les agents du secteur privé mais aussi en milieu politique. La deuxième tente d'utiliser la dimension archéologique ou patrimoniale à des fins politiques; elle sert des intérêts plus spécialement gouvernementaux ou idéologiques. La troisième voie est celle où on essaie d'accorder toute l'importance voulue à l'aspect archéologique; elle est somme toute assez rare en dehors des circuits traditionnels de financement des recherches archéologiques.

Au cours des dix dernières années, on peut considérer que de nombreuses régions du Québec, jusque là inexplorées sur le plan archéologique, ont révélé la richesse de leurs vestiges préhistoriques. Que ce soit à la Baie de James, sur la Côte-Nord du Saint-Laurent, au Nouveau-Québec ou dans les régions urbanisées, toutes les équipes d'archéologues qui ont pu effectuer des recherches dans des conditions adéquates ont trouvé un nombre important de sites (plusieurs centaines qui s'ajoutent aux trois mille autres déjà répertoriés). En fait partout où on investit des efforts, ceux-ci sont récompensés. Egalement importante est la constatation de l'originalité régionale de ces vestiges culturels et de l'étendue de l'influence de sociétés éloignées, au temps préhistorique, des lieux de la recherche. On a retrouvé, par exemple, des vestiges de vases iroquoiens du 14e ou 15e siècle jusqu'au centre du Québec alors que la limite septentrionale de la zone occupée par les iroquoiens se situait dans la vallée du Saint-Laurent. On ne sait pas encore si cela signifie la présence réelle, bien que temporaire, d'iroquoiens sur toute cette vaste région, ou s'il s'agit du résultat de contacts entre sociétés. Quoiqu'il en soit, il devient évident que les communications et les zones d'influence étaient très étendues même à une époque aussi lointaine (d'autres exemples similaires sont beaucoup plus anciens); c'est à tout le moins un élément important dans la compréhension des modalités sociales et culturelles des sociétés amérindiennes préhistoriques. Pour arriver à comprendre cependant les liens précis existant entre ces sociétés, il faudra plus que des recherches de sauvetage: des fouilles intensives resteront toujours la seule manière de récolter les informations nécessaires à une analyse correcte.

Pour la période historique, les vestiges se heurtent aux volontés de développement des gouvernements, principalement urbains. En fait, la plus grande partie des quartiers qui demanderaient à être restaurés actuellement correspondent aux zones les plus anciennes des villes. Il s'ensuit que les travaux d'excavation ont la fâcheuse tendance, pour les politiciens, de dévoiler presqu'à tout coup des vestiges enfouis. Quelle attitude devrait-on adopter face à cette situation? Il n'y a pas à notre avis d'autre solution que de planifier les aménagements en fonction des vestiges eux-mêmes. En refusant cette voie on ne peut que choisir celle qui lui est proposée: ne pas en tenir compte du tout. En effet, il apparaît de plus en plus clairement que vouloir ménager la chèvre et le chou ne peut que nuire aux vestiges historiques puisqu'ils seront tôt ou tard relégués au second plan.

La situation décrite succinctement ci-haut a entraîné la création de groupes de recherche et de compagnies spécialisées en archéologie. De même, face aux pressions qui s'exercent sur les professionnels et sur le patrimoine archéologique, les archéologues du Québec ont senti la nécessité de se regrouper en une association professionnelle. Les buts premiers de cette association sont de promouvoir une éthique professionnelle et des standards de la pratique tout en cherchant à faire admettre la valeur irremplaçable des données archéologiques. A cause du petit nombre d'archéologues (une soixantaine) et de la jeunesse de cette association (elle fut créée en juin 1979), les pressions qui peuvent être exercées restent relativement limitées. Il faut bien sûr compter sur la population pour accentuer le pouvoir de ces pressions. On sent d'ailleurs un intérêt grandissant pour ces questions, si l'on en juge par quelques phénomènes récents. Ainsi depuis trois ou quatre ans, on note la parution de quelques volumes spécialisés sur l'archéologie préhistorique et historique au Québec. Les sociétés d'histoire régionales apparaissent également très vivantes; lors d'un colloque sur l'archéologie québécoise tenu en avril 1979 et organisé par le ministère des Affaires culturelles du Québec, plus de 250 personnes ont participé aux délibérations.

Même si une concertation élargie reste à faire, la situation actuelle permet d'espérer une amélioration régulière au cours des prochaines années.

Daniel Chevrier, président
Association des archéologues du Québec

2

LA MAISON DU MAJOR ELLIOT SOUS LA TERRASSE DUFFERIN

par Roxanne Renaud

Pour la seconde année consécutive, une équipe de Parcs Canada a effectué des recherches archéologiques à l'emplacement de la terrasse Dufferin à Québec. L'un des secteurs fouillés pendant l'été 1981 devait cacher, selon les documents historiques, les vestiges d'habitations datant du XVIIIe et du XIXe siècles.

Les recherches ont permis de dégager les fondations de deux maisons dont l'une, construite en 1740, avait été endommagée par des installations modernes au XXe siècle. Cependant les dimensions du bâtiment étaient évidentes et les artéfacts ont confirmé la période d'occupation, c'est-à-dire de 1740 à la fin du XVIIIe siècle. Ceux-ci, très nombreux, témoignaient de plusieurs aspects de la vie domestique et de la vie militaire.

Les fondations d'une seconde maison, adjacente à la première, ont été également mises à jour lors des fouilles archéologiques. Il s'agit d'une habitation construite à la fin du XVIIIe siècle et démolie vers les années 1830. Un plan dessiné par Durnford en 1823 nous indiquait les dimensions du bâtiment, ainsi que la présence de deux annexes: un hangar à bois et une latrine. Ce plan indiquait également les fonctions reliées à chacun des cinq étages de la maison ainsi que l'emplacement des cheminées, portes et fenêtres.

L'excavation du secteur a permis de retrouver plusieurs éléments de la maison ainsi que la latrine, et un puits. Ce dernier, absent du plan de 1823, a été retrouvé à l'intérieur de la maison adjacente; il était muni d'un système de pompage très intéressant et particulièrement bien conservé depuis sa mise en place.

Les murs principaux de la maison étaient en bon état et ils étaient encore recouverts de crépi sur leurs faces externe et interne jusqu'au niveau d'occupation. La porte d'accès à l'étage inférieur était située au centre du mur est, et, comme l'indiquait le plan de 1823, cet étage était divisé en deux par un mur de refend. Une petite pièce dont la fonction est encore indéterminée, a été localisée dans le coin sud-est de la maison. Le crépi très épais recouvrant les murs de la pièce suggère une utilisation spéciale de cet espace. Il pourrait s'agir, par exemple, d'un garde-manger, mais seule l'analyse des artéfacts trouvés dans cette zone pourra en préciser la fonction.

Vue d'ensemble des vestiges archéologiques de la Terrasse Dufferin, direction sud.
Photo: Parcs Canada

Fondations de la maison du gouvernement occupé par le major Eliott de 1823 à 1830. Vue en direction sud-est.
Photo: Parcs Canada

Entre le carré de la maison et la latrine, des restes de construction en maçonnerie ont été dégagés. Il est possible que ces vestiges représentent une modification plus tardive de la maison, car ils sont peu substantiels et ne reposent pas sur le roc.

Enfin, un vestige archéologique très intéressant a été localisé au sud de la maison. Il s'agit d'une latrine dont le dépôt intérieur n'avait pas été perturbé depuis sa dernière utilisation. Une certaine quantité d'artéfacts a été retrouvée dans la latrine. Ces objets représentent quelques aspects de la vie matérielle des derniers occupants de la maison, dont l'identité nous est connue par les documents historiques. Il s'agit du major Eliott et de sa famille, qui ont vécu à cet endroit de 1823 à 1830.

A la fin des fouilles archéologiques, les vestiges architecturaux ont été consolidés et recouverts de sable dans le but de les protéger temporairement. Le rapport final de ces recherches est en cours de rédaction et nous espérons qu'éventuellement Parcs Canada entreprendra la mise en valeur des vestiges.

Roxanne Renaud, archéologue
Parcs Canada

NOTES DE VOYAGE EN ITALIE

par André Robitaille

Rome et le sud de l'Italie (mai-juin 1981)

L'assemblée générale de l'ICOMOS à Rome en mai dernier nous a permis de nous rendre compte de ce qui s'est fait et de ce qui existe en Italie dans les domaines de la restauration et de la conservation.

Nous avons eu l'occasion dans le cadre du colloque de visiter plusieurs édifices importants de Rome et de Bari; par la suite, j'ai participé à un voyage organisé en Sicile et à Naples. Enfin, à mon retour à Rome, j'ai pu parcourir tranquillement les rues de la ville éternelle et me rendre visiter des sites monumentaux des environs de Rome. De cette longue promenade de trois semaines, toujours sous un soleil splendide, j'ai rapporté trois cents diapositives et bien des notes de voyage.

Il m'a été donné de pouvoir me rendre bien compte de l'évolution du concept de la restauration à partir du début de la Renaissance, de voir comment on en est arrivé finalement à la Charte de Venise. Par la suite, il nous a été donné d'examiner des expériences récentes de restauration, d'intégration d'architecture contemporaine dans des contextes anciens.

Réutilisation d'édifices romains

Dès le début du christianisme, des temples grecs ont été transformés en églises chrétiennes. Il fallait simplement percer les murs latéraux de la "cella" et remplir les espaces entre les colonnes du pourtour du temple. C'est ce qu'on fit au temple de la Concorde à Agrigente en Sicile. (fig. 1) Cet édifice est le seul d'un ensemble de quatre temples conservé presqu'intégralement et qui retrouve partiellement sa splendeur au haut d'une colline, après élimination des additions, due à son utilisation comme église.

Agrigente est un spectacle éblouissant. Viollet-le-Duc écrivait lors de son voyage en Italie en 1836: "Je vivrais cent ans que je n'oublierais jamais Girgenti; là j'ai compris l'architecture antique..."

A Rome, l'église Saint-Nicolas in Caro (v. del theatro Marcello) présente les colonnes doriques de l'ancien temple dans les murs d'une église avec façade baroque.

Fig. 1: AGRIGENTE; le temple de la Concorde sauvé de la destruction parce que transformé en église chrétienne. Un simple nettoyage.

Fig. 2: SYRACUSE; Le Duomo au centre de la vieille ville; une église construite à même les colonnades et murs d'un temple grec.

Mais le plus spectaculaire exemple de cette réutilisation que j'ai vu se trouve à Syracuse en Sicile, c'est le Duomo situé sur la place principale de la ville de la Renaissance. (fig. 2) Là aussi l'église se présente avec une très belle façade baroque, style sicilien. L'intérieur est sombre et mystérieux; les murs de la Cella sont percés par de larges ouvertures asymétriques cintrées et l'on aperçoit dans la pénombre les colonnes doriques engagés dans les murs. Ces colonnes s'observent aussi par l'extérieur et sont surmontées d'un crénelage arabe.

Un autre exemple d'une telle réutilisation, et avec plus d'envergure encore, c'est la transformation de la "cella media" des thermes de Diocletien à Rome par Michel-Ange. Sainte-Marie-des-Anges, face à la place de la République, érigée en 1563, puis modifiée en 1749, est une immense église, simple toutefois, froide et impressionnante.

Evaluation des principes de restauration: le colisée

Le Colisée de Rome, construit entre 72 et 80 de notre ère fut endommagé par un tremblement de terre au milieu du Vème siècle, puis restauré. Au XIIIème siècle, il est transformé en forteresse. Au XVIème siècle, il devient une carrière de traversin et de marbre servant à la construction des belles églises baroques de Rome. L'édifice est transformé en lieu du culte vers 1750; et sous deux papes, de 1831 à 1878, l'on entreprend de grands travaux de consolidation. Par la suite, les ouvrages de restauration n'ont pas cessé jusqu'au récent ravalement des façades qu'a dénoncé Cesare Brandi en 1959. Il est facile de lire ici l'évolution de la doctrine de restauration par les diverses interventions se terminant avec les renforts de brique moderne pour tenir les arcades des murs. (Fig. 3)

L'anastylose: le temple "E" de Selinunte

Parmi les divers types d'interventions il y a l'anastylose qui signifie le remontage partiel d'un édifice avec les pierres jonchant le sol; les éléments qui manquent sont distinctifs et contemporains. Quand Viollet-le-Duc visitait Selinunte le 25 mai 1836, il écrit: "...ils sont tous renversés (les temples), et je n'ai pas une faculté restauratrice assez puissante pour me figurer bien nettement l'effet qu'ils devaient produire debout". Entre les deux guerres, l'on a "remonté" une partie du temple "E" (fig. 4) suivant les principes de l'anastylose et Viollet-le-Duc saisirait, maintenant comme nous avons eu l'avantage de le constater, l'ampleur d'un tel monument, sa puissance et sa beauté.

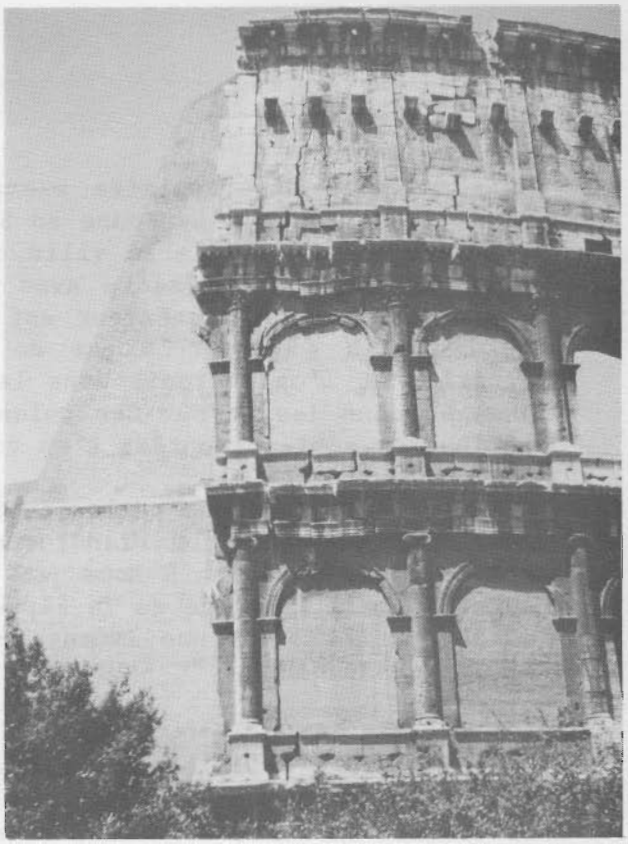

Fig. 3: Le Colisée à ROME, plusieurs époques de restauration.

Fig. 4: SALINUNTE; parfait exemple d'une anastylose récente; d'un amas de belles pierres est né les dimensions d'un grand temple.

Cette pierre brisée, ambre au soleil brillant qui accentue les cannelures, les chapitaux. Les tambours manquant sont de béton qui se distinguent mais passent en harmonie, ce qu'a recommandé Brandi dans sa théorie sur les lacunes, "rétablir la continuité figurative du contexte pictural".

L'utilisation des ruines: Taormina, Syracuse, Agrigente

A Taormina, en Sicile, la ville grecque dominait de très haut la mer et le théâtre était orienté vers l'Etna. Ce matin-là du 1er juin 1981, le théâtre antique débordait de collégiens venus avoir et entendre une tragédie grecque quelconque. (fig. 5) Les voix se perdaient dans l'immense espace de la Méditerrannée très bleue et les pentes noires du gigantesque volcan. L'on accède au village de la Renaissance, bâti sur le site de la cité grecque, par une route sinueuse et raide, et là, c'est une foire touristique dans cette petite rue infinie de boutiques pittoresques. Taormina, c'est comme toujours partout en Sicile, le mélange de toutes les époques de l'occupation du pays par les grecs, les romains, les arabes, les normands, les espagnols, les français, les allemands... Un monastère construit en 1400, San Dominica, a été transformé en un hôtel-musée de grand luxe, avec un jardin formidable qui domine la ville moderne juchée mi-niveau de pente du cap qui borde la mer aux eaux claires.

A Agrigente peut se visiter le musée archéologique national. (fig. 6) C'est un ensemble très moderne intégré à un cloître ancien, à des ruines romaines et à une très jolie église romane. Pour suivre les recommandations de Camillo Boito avant 1914 et la Déclaration d'Athènes de 1931, des artéfacts de toute nature trouvés dans les champs de fouilles de l'Agrigente antique ont été assemblés là, à proximité de la ville grecque. La présentation est parfaite et très contemporaine, dans une architecture très simple qui se laisse oublier au profit d'un passé qu'on veut mettre en valeur.

Le site greco-romain de Syracuse est bien présenté et l'amphithéâtre romain (IIIe et IVe siècles) tout de blanc, immense, intouché par les "restaurateurs" est une splendeur qui dépasse tout ce que j'ai pu voir en Italie continentale, en France et en Grèce.

Fig. 5: TAORMINA; ce théâtre grec qui affronte l'Etna et domine la Méditerranée s'est refait une place dans la vie contemporaine.

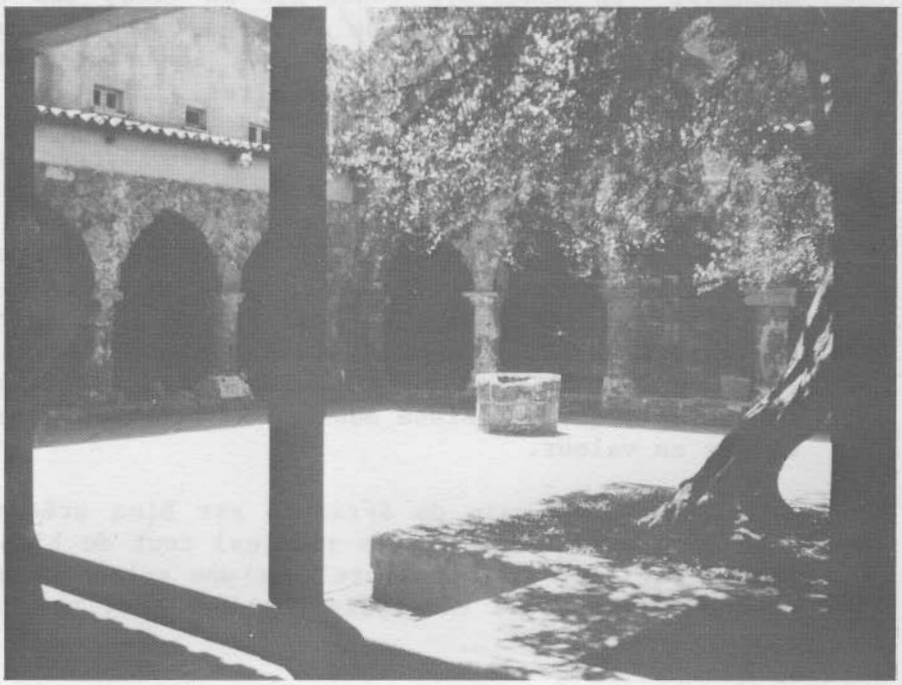

Fig. 6: AGRIGENTE; un musée contemporain s'est inscrit dans les vestiges d'un cloître ancien et de ruines romaines et arabes.

Des restaurations en cours

Nous avons vu des restaurations de toutes sortes: la Citadelle de Barletta, une bonne part de reconstitution, avec des ouvriers qui découpent les pierres à l'authentique devant nous et un brin de contemporain, le chauffage radiant aux planchers. A Castel Del Monte, c'est une restauration déjà ancienne et très respectueuse de la valeur authentique des matériaux. Devant la formidable église blanche de Trani qui domine les rives de l'Adriatique, sur la place, une reconstitution de volumes architecturaux tels qu'ils auraient dû exister!

Puis deux ou trois théâtres baroques à Bari, récemment rajeunis. Une belle église romane à Barletta qu'on a "débaroquitisée" récemment; c'est une mode européenne qui ne pense pas que le baroque soit suffisamment religieux...

A Syracuse, commence la restauration minutieuse de la Citadelle germanique, le Castello Maniace (XIIIème siècle), qui se lance dans la mer protégeant de part et d'autre l'entrée de larges baies avec les ports.

Palerme, capitale de la province semi-autonome de Sicile, possède ses grands chantiers, dont celui de l'immense Palais Royal, appelé aussi Palais normand parce que reconstruit par ces conquérants en 1072. Cet ensemble splendide, maintenant le siège du parlement de Sicile, est restauré d'une main contemporaine habile, qui réalise la mise en valeur des différentes époques représentatives de l'histoire de l'édifice. L'éclairage est très soigné et les enduits intérieurs sont appliqués avec parcimonie se limitant à l'essentiel, éliminant les superpositions et juxtapositions d'époques trop proches, en vue d'une bonne compréhension de l'édifice.

La belle église de Monréale est aussi en restauration. Ici, ce sont les termites importées des Antilles avec le bois rare, qui s'attaquent à la charpente des toits du temple. Toute une technique du contrôle de la prolifération de ces minuscules bêtes blanches très intelligentes et courageuses, nous est expliqué dans les échafaudages qui dominent la ville. J'ai vu pour la première fois des termites bien envie, qui cherchent l'humidité et se faufilent le long des clous et autres métaux; et qui fabriquent eux-mêmes si nécessaire l'humidité dont ils ont besoin pour vivre. Les termites préparent des années à l'avance les chemins qu'ils vont prendre et des bataillons entiers se sacrifient héroïquement pour préparer la voie de leur avenir.

De plus, à Naples, nous avons l'avantage de visiter la chartreuse Saint-Martin, récemment restaurée, non ouverte au public encore. Son magnifique cloître, son église aux planchers de marbre remarquables par les dessins et les couleurs; les fresques restaurées. Ailleurs le Palais Capodimonte, un très grand musée endommagé par le dernier tremblement de terre, est en voie de restauration; voûtes fissurées, tableaux déchirés...

Expérience d'avant-garde: le Termini à Rome, le Castello à Bari, Piazza Armerina

La VIème assemblée générale de l'ICOMOS se tenait à Rome dans l'ancien momastère San Michele des franciscains. C'est un ensemble d'édifices érigés sur les rives du Tibre entre 1704 et 1735 comprenant une église, deux cloîtres et une quantité importante de services...

La restauration des édifices commencée en 1973 a comme but d'abriter le ministère des Biens culturels et de l'Environnement, le Centre international pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) et une dizaine d'autres organisations. C'est un immense chantier exigeant des moyens techniques impressionnants pour la consolidation et l'introduction de services contemporains dans un édifice abandonné depuis longtemps. Dans l'église, alors, se tenait une remarquable exosition sur les effets des tremblements de terre, l'an dernier, dans la région de Naples. Une autre exposition expliquait la nature de la restauration de l'ancien monastère.

Il s'agit ici de travaux complexes mais qu'on peut rencontrer souvent dans la conservation de maints édifices importants. Mais il nous semble essentiel de terminer ce compte-rendu en décrivant des interventions plus radicales.

A la gare de Rome, le Termini, édifice construit il y a déjà quelques années, l'on s'était efforcé d'intégrer à l'extérieur de l'édifice contemporain du côté est, les vestiges d'anciennes fortifications romaines de la Rome républicaine (IXème siècle avant Jésus-Christ). Au sous-sol de la gare, apparaît par des ouvertures aux planchers, des sections de ces ouvrages de l'époque romaine. Ici, le présent et le passé font bon ménage. C'est un exemple à suivre pour notre Musée national de la civilisation, à la Basse-Ville de Québec, dont la construction est prévue sur les vestiges des fortifications du Régime français et d'un quartier d'habitation de la même époque.

Au Musée du Vatican est apparu un nouvel immeuble aux lignes très de notre époque qui abrite les sculptures anciennes.

A même une forteresse normande, à Bari, Frédéric II de Souabe fit construire un château qui domine le port et la ville. Ce Castello est en voie de restauration. L'une des grandes salles avait perdu ses voûtes gothiques et au lieu de reprendre l'ouvrage disparu l'on a créé un volume expressif en lamelles de béton armé préfabriqué, reprenant les courbures anciennes auxquelles on a intégré l'éclairage. (fig. 7) L'effet est saisissant autant par son audace que par l'atmosphère d'un volume recréé avec des moyens contemporains.

L'expérience audacieuse de Piazza Armerina est maintenant universellement connue. Après la dernière guerre, des fouilles systématiques furent entreprises sur le site de la Villa romaine du Casale, située au centre de la Sicile. L'on découvrit des mosaïques exceptionnellement bien conservées. Toute la maison y était avec la vie des habitants dessinée sur les planchers. En tout, une cinquantaine de pièces avec son péristyle, la basilique, les piscines, les appartements des hommes, des femmes, des enfants, le gymnase, etc.

En 1978, l'architecte François Minissi se voit confier le soin de protéger cet ensemble exceptionnel. Quelques murs se virent surhaussés en suivant le principe de l'anastylose. Les volumes du péristyle (fig. 8) furent rétablis par les colonnes anciennes remontées. L'architecte couvrit l'ensemble de plexiglass soutenu par une structure légère de tuyaux d'acier; cette structure suggère les volumes d'origine des bâtiments. (fig. 9) Des couloirs montés sur charpente métallique permettent aux visiteurs de bien voir ces mosaïques d'une certaine hauteur, en suivant un itinéraire parfaitement étudié. Il y a sans doute des problèmes de surchauffement intérieur, de corrosion, de détérioration des matériaux nouveaux suite à une insuffisance de ventilation, mais c'est paraît-il un énorme succès touristique.

Le dernier exemple, qui a suscité parmi les visiteurs de l'ICOMOS des discussions animées, c'est la construction, à Bari, sur et parmi les ruines du Couvent Santa Scolastica, d'un édifice terminé mais dont la fonction ne semble bizarrement pas encore déterminée. Il faut dire que cette construction audacieuse provoque une bataille en règle à Bari, comme elle séparerait sans doute les membres de l'ICOMOS. Pour notre part, nous n'avons pas d'objection à une pareille opération car tous les vestiges sont parfaitement bien indiqués. Cependant, il faut admettre que l'architecture est parfois faible et inhabile.

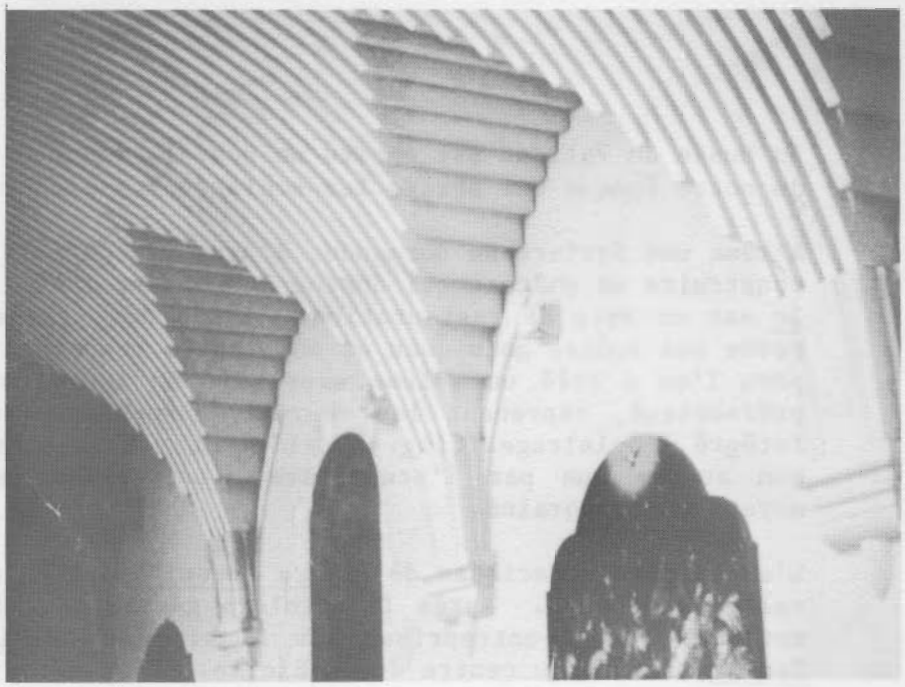

Fig. 7: BARI; la salle d'honneur du Castello, des matériaux contemporains, béton et éclairage indirect, adoptent la forme des voûtes ogivales.

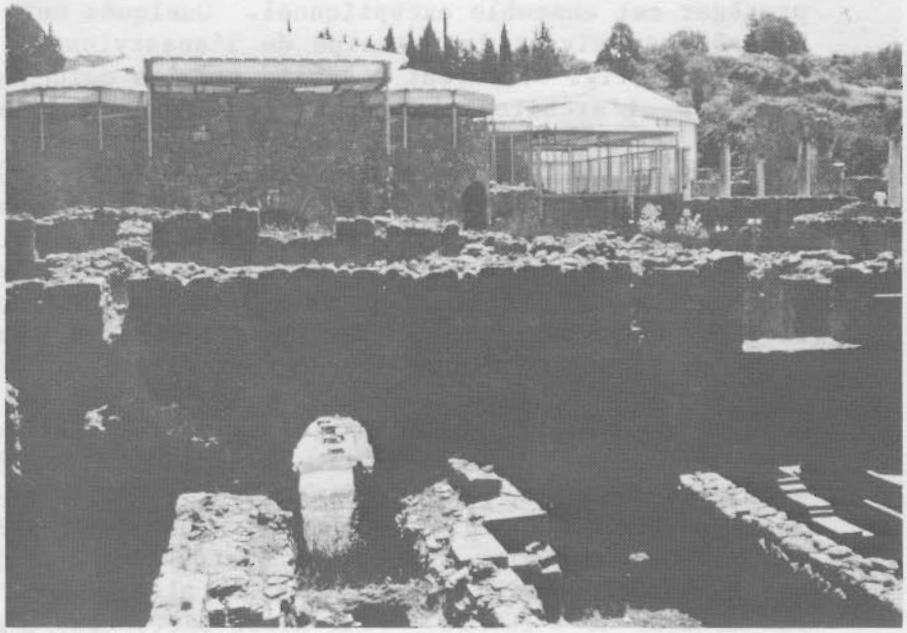

Fig. 8: PIAZZA ARMERINA; les couvertures de plexiglass qui couvrent la villa romaine de Casale dominent les vestiges du Tepidarium, bains tièdes.

Ainsi, à l'instar de Prosper Merimée, j'ai livré au lecteur mes "notes de voyage" en Italie avec l'espoir de lui donner le goût de voyager et de participer à ces assemblées internationales où pour ma part j'apprends beaucoup comme l'on peut s'en rendre compte.

Sillery, le 2 novembre 1981

Fig. 9: PIAZZA ARMERINA; la cour du grand péristyle de la Villa Casale.

LE DECAPAGE DE LA BRIQUE

par Marc Blouin

Décapage des murs d'une maison de brique peinte, située au 30 de la rue Sainte-Famille, dans le Vieux Québec. Cette bâtisse comprend trois étages plus les combles; l'intérieur a été réaménagé en quatre appartements, en 1942.

On retrouve la trace du lot dans une concession faite à M. Dubreuil le 8 septembre 1698. Il est acquis par Pierre Carrier le 8 juin 1764, à la suite d'une vente aux enchères. A cette date, on peut soupçonner la présence d'une maison sur le lot. Le 4 juin 1796, Michel Berthelot obtient un droit de passage par le porche d'une maison de la rue Ferland. Il devient alors évident que la maison est déjà construite. Les murs sont constitués de six rangs de brique à la base. Son module est moins haut que la brique de quatre pouces qu'on connaît aujourd'hui. Elle pourrait provenir d'Europe par le biais des cales de navires venant ici chercher du bois, quoi qu'il s'est fabriqué de la brique quand même assez tôt au pays.

Démarche

Il reste un vaste champs d'action entre la restauration globale et l'entretien minimum d'un bâtiment. Il y a des interventions intermédiaires qui se situent au niveau de la mise en valeur caractérisée surtout par un important écart dans le rapport matériau-main d'oeuvre. Il va sans dire que l'évaluation des travaux et des capacités de celui qui les entreprend prend une importance capitale dans le choix du sujet.

La maison était structuralement très saine, services mécaniques et électriques aussi. Pour des raisons pratiques, on ne touche pas aux logements, tous occupés. On se consacre surtout à la façade. Le travail consistait à faire deux gestes contraires. En dégageant la brique de sa couche de peinture et en repeignant, après réfection, tous les autres éléments de la façade et de la toiture, soulignant l'opposition entre la couleur, lisse et uniforme et la texture imparfaite de la brique. C'est un exemple de niveau intermédiaire d'intervention, à mi-chemin entre la restauration artisanale s'étalant sur une trop longue période et la méthode plutôt industrielle dite du contracteur. Une gestion d'ensemble est nécessaire à la qualité et l'homogénéité du produit

Le décapage de la brique de la maison située au 30 de la rue Sainte-Famille dans le Vieux Québec.
Photo: Ville de Québec

fini, d'autant plus qu'il s'agissait du décapage de la brique, sujet sur lequel il est difficile d'obtenir de l'information. Seule une grande part d'investissement en "capital travail" pouvait rendre le projet possible.

C'est le compte-rendu d'une démarche intuitive qu'on ne pourrait pas vraiment justifier, ni historiquement, ni chimiquement qui nous a cependant permis d'attaquer un problème pratique sur son propre terrain et d'obtenir un résultat techniquement et visuellement intéressant. L'exécution des travaux et la comparaison avant-après ont soulevé un intérêt dans la rue. Si l'expérience peut avoir un aspect incitatif, la diffusion des détails techniques peut être utile. On soumet donc une liste commentée, des ingrédients par ordre d'entrée en scène dans le processus de décapage.

Les étapes de travail

On connaît le jet de sable pour nettoyer et décaper. On connaît aussi son effet sur la patine de la brique. Le décapage chimique permet d'éviter cette érosion néfaste. Je fais ici la description d'un cas particulier au sens où le choix des produits s'est fait empiriquement, jusqu'à ce qu'on trouve par exemple, quelque chose pour dissoudre un apprêt à base d'huile de lin et de plomb formant une couche absolument inaltérable pour le premier venu des décapants. Il reste cependant que le mode d'emploi général pourrait être à peu de choses près le même pour tous ceux que l'expérience intéresse. Les quantités sont pour une surface de 500 pieds carrés de brique.

Equipement

- Casque et visière, manteau, pantalons, bottes, gants et tablier en caoutchouc	120,00 $/pers.
- 4 brosses d'acier - 6 pinceaux à chaux - 6 rouleaux à peinture	40,00 $
- pompe à surpression (genre lave-auto), location	35,00 $/jour
- échafaudage	3,70 $/jour

Si vous êtes près de la rue:

- permis d'occupation de la voie publique	5,00 $/jour
- tréteaux lumineux (attention aux voleurs)	3,00 $/jour
- contraventions	10,00 $

Produits chimiques

- Décapant Lawrason's Kelite stripper L 46:

  . ininflammable
  . peu volatile
  . adhère bien aux surfaces verticales ou inversées
  . action rapide
  . se rince à l'eau
  . se conserve bien en entreposage
  . format: 6, 15, 55 gallons
  . travaille mal en bas de 65° F.

  Appliquer le produit au pinceau (délai de 30 minutes) puis brosser. Répéter l'opération 3 ou 4 fois.

  Quantité requise: 2 x 6 gallons 205,00 $

- NaOH en pastille (soude caustique) seul moyen de dissoudre la couche d'apprêt en question.

  Dissoudre dans l'eau, appliquer au rouleau (agit assez rapidement), brosser fort.

  Paquet de 50 kg 27,31 $

- Nettoyage préliminaire au jet d'eau sous pression pour enlever la couche visqueuse formée par l'action du NaOH sur l'apprêt.

  Reprendre une autre application de NaOH si nécessaire puis rincer de nouveau.

- Lavage à l'acide muriatique pour neutraliser les dépôts basiques du NaOH (sent fort)

  1 gallon 25,00 $

- Lavage final à l'eau sous pression. Cette étape minutieuse a pour effet secondaire de vider les joints. Prévoir un tirage de joints à plusieurs endroits.

Le travail s'est fait sur une période de 30 jours; compter 10 jours de pluie et d'activités "autres". On doit aussi compter le temps passé à repeindre les cadres et les fenêtres (opération obligatoire puisqu'ils ont été eux-mêmes décapés par la force des choses). On en arrive à un coût d'opération de l'ordre de 946,00 $ pour une surface de 500 pieds carrés, soit environ 1,90 $ le pied carré, sans compter la main d'oeuvre qui tripler-ait facilement les coûts. C'est dans ce sens que l'implication personnelle aux travaux rendait le projet plus accessible. Dans la même veine, la poursuite de la mise en valeur pourrait se faire à l'intérieur, au niveau des boiseries, des murs mitoyens en pierre et des foyers cachés pour ceux qui voudraient prendre la relève.

L'opération de restauration est terminée au 30 de la rue Sainte-Famille dans le Vieux Québec.
Photo: Ville de Québec

fiches techniques

3

(1ère partie)

L'ISOLATION DES BATIMENTS ANCIENS (1ère partie)

par François Varin

Chapitre 1: Considérations générales

Avant-propos

Durant la décennie 1970, à la faveur de programmes d'isolation mis de l'avant par les organismes gouvernementaux, beaucoup de bâtiments anciens ont subi des travaux d'isolation et de finition importants.

Ces travaux ont eu pour effet de modifier parfois profondément le caractère et l'aspect de ces bâtiments.

Les travaux d'isolation, s'ils étaient bien planifiés et appropriés, apporteraient l'efficacité thermique nécessaire tout en conservant et respectant la valeur architecturale et historique des bâtiments.

Il faut bien en convenir (reprenant en cela les récents propos d'une étude conjointe de l'Office de la protection du consommateur et du Bureau des économies d'énergie du Québec), au-delà des objectifs de conservation de l'énergie recherchés, la réisolation apparaît comme un véritable phénomène de consommation:

> "En voulant encourager la réisolation, les gouvernements ont largement ouvert un marché qui jusque là était demeuré plutôt restreint. La progression du marché s'est faite à un rythme si rapide qu'elle a ouvert la porte à toutes sortes d'abus et de malversations". (1)

Objectif de la fiche technique

Cette fiche technique propose de démystifier ce phénomène de réisolation et d'en questionner la pertinence en ce qui a trait aux bâtiments anciens.

Vu l'ampleur du sujet, la fiche sera divisée en deux chapitres, le premier traitant des considérations générales, le second des spécifications techniques particulières et du détail d'exécution.

---

(1) Protégez-vous, septembre 1981.